



# Franck Ferrand

présente

*De quoi sont-ils  
vraiment morts ?*

par le Dr JACQUES DEBLAUWE



Pygmalion

Extrait de la publication

Franck Ferrand  
présente

# *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

par le Dr JACQUES DEBLAUWE

**D**e quoi sont-ils vraiment morts... ou de quelles maladies souffraient-ils ? La médecine fait sans cesse des progrès. Désormais, au vu des documents dont on dispose (rapports d'autopsie, témoignages, tests ADN, etc.), il est possible de remettre fondamentalement en cause les diagnostics qu'établirent les médecins d'alors sur la mort de grands personnages. Le docteur Jacques Deblauwe s'est ainsi penché sur près d'une trentaine de cas. Et ses découvertes sont saisissantes : saint Louis n'est pas mort de la peste ni François I<sup>er</sup> de la syphilis, comme on l'a toujours dit.

L'auteur enrichit aussi nos connaissances : il analyse le genre de folie dont souffrit Charles VI et les causes de l'impuissance de Philippe Auguste. Autre découverte : ce fut un infarctus du myocarde qui emporta Charles V en 1380.

En se mettant au chevet de l'Histoire, Jacques Deblauwe rouvre ainsi de célèbres dossiers et bouleverse bien des idées acquises.

Le docteur Jacques Deblauwe exerce la médecine depuis 35 ans. Il est diplômé d'Histoire de la Médecine depuis 1985, et de pathologie Interne générale, et est passionné de médecine légale. Il exerce à Lille, dans le Nord de la France.



Pygmalion

DE QUOI SONT-ILS  
VRAIMENT MORTS ?



DR JACQUES DEBLAUWE

DE QUOI SONT-ILS  
VRAIMENT MORTS ?

*Présentation de Franck Ferrand*



Pygmalion

Sur simple demande adressée à  
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor 75647 Paris Cedex 13,  
vous recevrez gratuitement notre catalogue  
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

---

© 2013, Pygmalion, département de Flammarion  
ISBN 978-2-7564-1100-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## PRÉSENTATION

Les amoureux d'histoire – certains diraient « de petite histoire » – savent un gré infini au docteur Cabanès d'avoir, à la Belle Époque, donné ses lettres de noblesse au genre, jusqu'à balbutiant, de la critique médicale historique. Certes, avant lui, un docteur Corlieu s'était penché déjà sur l'autopsie de l'Enfant du Temple ; un docteur Chéreau, bibliothécaire de la Faculté de Médecine, avait analysé les circonstances de la mort de Jean-Jacques Rousseau – sujet repris par un professeur Lacassagne, en attendant Cabanès lui-même... Aucun grand clinicien n'avait encore eu l'idée, pour autant, d'exercer son diagnostic sur des cas médicaux remontant, parfois, à plusieurs siècles.

Augustin Cabanès le fit par curiosité, goût de la chronique et plaisir de conter. Son *Cabinet secret de l'histoire entr'ouvert par un médecin* propose, en quatre volumes, avec beaucoup de science et non moins de style, des points de vue souvent audacieux sur l'« anaphrodisie » – c'est-à-dire le défaut d'appétence sexuelle – de Louis XVI, la maladie de peau dont souffrait Marat, ou encore l'accouchement difficile de l'impératrice Marie-Louise... Ces études se précisent dans *Les Morts mystérieuses de l'histoire*, en deux tomes, qui essaient de déceler en détail, avec les moyens de la médecine moderne, les causes

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

exactes du décès des rois, des reines et des princes... Précisons que le docteur Cabanès ne s'est pas intéressé seulement aux puissants ; ses *Mœurs intimes du passé*, notamment, fourmillent de données concrètes et insolites sur le quotidien des gens d'autrefois, issus de tous milieux. Mais il est vrai que la santé des membres de familles régnantes a laissé, dans les archives, infiniment plus de traces détaillées que celle des simples mortels.

Avec le *Cabinet secret* naissait donc un genre où devait s'illustrer, dès 1903, Auguste Brachet, auteur d'un ambitieux essai sur l'hérédité de Louis XI : *Pathologie mentale des rois de France. Louis XI et ses ascendants. Une vie humaine à travers six siècles d'hérédité*. À propos de ce travail, l'archiviste Jules Viard louait alors « l'emploi simultané de trois disciplines fort dissemblables les unes des autres : la critique historique, la clinique moderne et la pathologie médiévale. Le chartiste trouve les textes ; l'historien médiéval les interprète conformément aux systèmes de la médecine ancienne et le clinicien les explique selon les données de la symptomatologie moderne », écrivait-il. « L'étude de la pathologie historique exige la réunion de ces trois disciplines dans la personne d'un seul et même savant. » Autant dire : un seul et même oiseau rare !

Plusieurs générations de cliniciens devaient, par la suite, se faire un défi de reprendre et de préciser les plus anciens diagnostics. Leur travail, souvent pointu, ne doit pas être confondu avec des évocations plus anecdotiques, comme celles du docteur André Soubiran, célèbre auteur des *Hommes en blanc*. Dans les années 1980, le docteur Pierre Rentchnick, auteur de *Ces malades qui font l'Histoire*, étendrait le diagnostic aux personnages contemporains, d'Indira Gandhi au Shah d'Iran. Et plus près de nous encore, mon ami Philippe Charlier, paléopathologiste, pour avoir autopsié le corps d'Agnès Sorel et analysé les restes de Diane de Poitiers, entre autres, livrerait le récit de ses investigations dans un étonnant ouvrage : *Médecin des morts*.

Comment cette approche médicale n'aurait-elle pas les faveurs d'une époque férue d'énigmes et d'enquêtes, époque où se développe le recours à la science en général, et aux analyses de l'ADN en particulier ? Les grands débats historiques,

## *Présentation*

ultra-médiatisés, sur les causes de la mort de Napoléon I<sup>er</sup>, en 1821, les circonstances de la disparition de la famille impériale de Russie, en 1918, ou les dessous de l'assassinat du président Kennedy, en 1963 – pour ne citer que ces grands exemples parmi des dizaines de cas étranges ou propices au doute – font la part belle aux avis des anatomo-pathologistes. Oserai-je prétendre qu'il faut même, pour décrypter certains ouvrages – à charge ou à décharge – sur l'éventuel empoisonnement de l'Empereur, à Sainte-Hélène, de solides bases médicales ?

Le docteur Jacques Deblauwe, dont je suis heureux de présenter ce premier livre, s'inscrit à l'évidence dans la tradition de noble vulgarisation ouverte par Cabanès. Mais il m'a semblé qu'il allait plus loin. Certes, comme le bon Quercynois, il relit les textes anciens, à la recherche du moindre indice propre à éclairer la médecine. Très au fait de l'historiographie, il n'ignore rien des conclusions livrées par ses devanciers quant aux causes de la mort de tel ou tel grand personnage. Seulement, il dispose aujourd'hui, à l'appui de diagnostics parfois neufs, de tous les perfectionnements, de tous les affinements, qu'a connus la science médicale depuis un bon siècle.

Deblauwe pourrait s'en tenir à cela ; ce serait mal connaître son goût du contexte et sa passion pour l'histoire du quotidien – tellement développée en Allemagne, tellement négligée de ce côté du Rhin... Ses différents chapitres sont autant de plongées dans le passé, à la recherche des pratiques d'autrefois, des croyances, du rapport au corps, à l'hygiène, à la pharmacopée... Qu'il évoque les misères génitales de François I<sup>er</sup> ou le suicide manqué de Robespierre, la pleurésie purulente de Mlle de Fontanges ou la tuberculose pulmonaire massive du malheureux Aiglon, ce médecin se fait volontiers sociologue ou ethnographe ; il ne manque pas une occasion de nous faire toucher du doigt l'épaisseur de chaque époque.

Me permettrai-je seulement une réserve ? Elle a trait à la mort de Louis XVII. Comme la plupart de nos contemporains, Jacques Deblauwe me paraît accorder une importance excessive aux analyses de l'ADN de ce fameux cœur, censé provenir de l'autopsie pratiquée au Temple par le chirurgien Pelletan. Il ne

*De quoi sont-ils vraiment morts ?*

se pose pas, me semble-t-il, assez de questions quant à la provenance exacte de cet organe. Dès lors – en contradiction avec ce qu’il écrit lui-même, plus haut, dans son chapitre –, il en vient à conclure que l’énigme du Temple serait à jamais résolue... Je suis loin de le suivre sur ce terrain, et regrette d’autant plus cette – unique – dissension entre nous que son ouvrage s’inscrit directement dans la lignée de ces recueils d’érudition aimable et vive qu’écrivaient jadis – notamment sur le cas Louis XVII – un Lenôte ou un Castelot.

Si l’on excepte donc ces trois ou quatre paragraphes, je souscris volontiers aux analyses du docteur Deblauwe et m’en remets aveuglément à ses avis pour tout ce qui regarde un art médical où je n’ai nulle compétence. Puissent les lecteurs qui viennent d’ouvrir cet ouvrage prendre à le lire autant de plaisir que j’en ai eu moi-même ! Et qu’ils gardent bien à l’esprit que, derrière les examens médicaux, indiscrets voire impudiques, auxquels le diagnosticien soumet nos grands ancêtres, ce n’est pas la mort qui se cache, mais bien la vie – la vie persistante, la vie résistante, la vie sous ses multiples facettes.

FRANCK FERRAND

# I

## « ELLE M'A NOUÉ L'AIGUILLETTE »

*Août 1193, non loin d'Amiens*

**L**E ROI DE FRANCE N'A PAS PRIS L'ORIFLAMME, ni convoqué l'ost, et pourtant cette troupe rutilante, qui compte en son sein nombre de seigneurs, revient presque du bout du monde : Étienne de Tournai, évêque de Noyon, le comte de Nevers et le sire de Montmorency, ramènent du lointain Danemark une princesse, la sœur du roi Knud, pour devenir reine de France.

Dix-huit ans, non la beauté du diable mais celle d'un ange, Ingeborg de Danemark apporte à la cour un parfum d'exotisme : jamais roi de France n'a pris pour épouse une princesse nordique<sup>1</sup>. Blonde, élancée, svelte, un visage d'une parfaite régularité encadrant des yeux verts, Ingeborg<sup>2</sup> a tout pour séduire le roi de France Philippe II (que l'histoire a retenu sous le nom de Philippe Auguste). D'ailleurs, les messagers ont précédé le cortège princier et sont entrés à bride abattue en ville pour

---

1. La seule princesse non originaire d'Europe occidentale, appelée à devenir reine de France avant Ingeborg, fut Anne de Kiev, originaire de l'Ukraine actuelle, devenue en 1051 l'épouse du roi de France Henri I<sup>er</sup>.

2. Ingeborg est également parfois appelée Ingeburge de Danemark. Nous avons préféré garder la dénomination nordique.

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

rejoindre le palais de l'archevêque où loge Philippe. Impatient de connaître enfin sa fiancée, dont chacun lui a fait un portrait idyllique, le roi se précipite à ses devants avec toute la cour.

La rencontre tant attendue se déroule à quelques lieues d'Amiens, sous un soleil radieux qui rehausse encore la blondeur d'Ingeborg : tous les portraits n'étaient que pâles copies. La princesse danoise, véritable déesse, a la beauté parfaite des statues antiques. Face à elle, du haut de ses vingt-huit ans, un fier chevalier casqué d'or, à la stature imposante et au visage énergique, sourit puis ôte son casque pour la saluer. Hélas, une calvitie avancée, laissant en arrière des mèches d'un roux vif, altère quelque peu le charme du souverain. Dans son plus jeune âge, Philippe était surnommé « le vallet maupeigné » en référence à une toison rousse hirsute et peu fournie. Mais surtout, il a perdu nombre de ses cheveux du fait de la « siette » contractée deux ans plus tôt à la croisade sous les murs de Saint-Jean-d'Acre.

Veuf depuis trois années d'Isabelle de Hainaut, Philippe espère beaucoup de ce mariage, et accueille sa future épouse avec chaleur. Ingeborg sourit mais ne semble pas comprendre, et lui adresse quelques mots dans une langue inconnue. Stupeur du roi ! La princesse ne parle-t-elle pas du tout le français ? L'évêque de Noyon le lui confirme, mais le rassure : Ingeborg connaît un peu le latin, et d'ailleurs elle apprendra très vite. Subjugué par elle, et désireux de la posséder charnellement au plus vite, Philippe ordonne que le cortège prenne illico le chemin de la cathédrale. La cérémonie religieuse se déroule aussitôt, présidée par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims et oncle du roi.

Le sacre de la reine et son intronisation officielle sont prévus pour le lendemain et toute la ville est en liesse. Pour l'heure, les tonneaux sont mis en perce et les agapes traditionnelles clôturent cette journée mémorable. Le repas terminé, les dames d'honneur de la reine, conduites par la reine mère Adèle de Champagne, emmènent Ingeborg vers la chambre nuptiale afin de l'aider à se dévêtir et à se parer pour la nuit de noces. Et bientôt, son royal époux la rejoint.

Le lendemain, la cathédrale d'Amiens est pleine à craquer de tout ce que le royaume compte de seigneurs laïcs et ecclésiastiques

« Elle m'a noué l'aiguillette »

pour le sacre de la reine (Philippe a déjà été sacré du vivant de son père). Les souverains font leur entrée dans les superbes tenues de parade créées tout exprès pour cette cérémonie, et vont s'agenouiller devant le même Guillaume, l'archevêque de Reims. Celui-ci connaît bien son neveu, et n'a nul doute, quelque chose ne va pas : le roi est fébrile, le regard fixe, les mains tremblantes, et la reine a manifestement pleuré. Que s'est-il donc passé ?

Qu'importe, l'archevêque et les douze pairs évêques qui l'assistent doivent poursuivre la cérémonie, tout au long de laquelle Philippe évite soigneusement de regarder son épouse. Le moment suprême du sacre arrive : Guillaume prend les Saintes Huiles, afin de réaliser les onctions rituelles sur le corps et le visage de la reine. Pour ce faire, les officiants diacres dénouent légèrement et respectueusement les vêtements de la reine, et l'émoi s'empare alors des hauts personnages et barons présents aux premiers rangs de l'assistance : Philippe est pris de tremblements, ses mains s'agitent, une sueur profuse coule sur son visage, et ses yeux semblent se révolter. Il esquisse un geste pour repousser Ingeborg avec terreur !

Guillaume pense que la « fièvre quarte » qui a frappé le roi devant Saint-Jean-d'Acre le reprend à nouveau, et il cherche à l'apaiser pour reprendre la cérémonie. Le sacre se termine péniblement, mais les rituels sont respectés jusqu'à leur terme et le roi et la reine sortent ensemble de la cathédrale sous les acclamations des Amiénois<sup>1</sup>. Le cortège reprend à vive allure le chemin du palais, mais à peine arrivé, sans un mot ni un regard pour son épouse, Philippe se réfugie dans ses appartements et fait mander d'urgence son conseil.

Le conseil royal est alors composé, entre autres, de l'archevêque Guillaume, de l'évêque de Noyon (qui a amené Ingeborg en France), du chancelier, de Guillaume Le Breton le chapelain du roi, et du médecin du roi, un moine nommé Ricord<sup>2</sup>. Par l'intermédiaire des écrits de ces deux derniers personnages, le

---

1. Sur le déroulement de la cérémonie, voir A. Castelot et A. Decaux, *Histoire de la France et des Français au jour le jour* (tome 2).

2. Ricord, *Gesta Philippi-Augusti*.

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

déroulement de cette dramatique séance est parvenu jusqu'à nous. Devant ses conseillers stupéfaits, Philippe annonce sa décision de renvoyer sur-le-champ Ingeborg à son frère le roi de Danemark ! Selon le roi, Ingeborg l'a ensorcelé, il est victime d'un maléfice « qui lui a noué l'aiguillette », c'est-à-dire, selon l'expression du temps, qui l'a rendu impuissant ! Pressé de s'expliquer, le roi relate longuement la nuit nuptiale et son échec : quand il a contemplé le corps parfait de la reine et qu'il s'est glissé dans son lit, le désir s'est envolé. À trois reprises, il a tenté de la posséder, sans le moindre résultat. Alors, Philippe s'est relevé pour marcher à travers la chambre, puis a vainement renouvelé sa tentative. Enfin, certain d'être la victime du sort de « l'aiguillette nouée », il s'est éloigné le plus possible d'elle dans le lit, pour essayer de dormir<sup>1</sup>. Mais, alors pourquoi avoir laissé se dérouler la cérémonie d'intronisation ? Philippe explique à ses conseillers qu'il a pensé que les sacrements et les Saintes Huiles chasseraient le diable et feraient disparaître le maléfice.

Guillaume est chargé d'annoncer à la reine la volonté de son époux : le renvoi immédiat au Danemark ! Devant l'archevêque, Ingeborg, qui a compris le sens de la décision grâce au latin, ne s'en laisse pas conter : Philippe l'a épousée, elle a été sacrée reine de France, et selon elle le devoir conjugal a bien été rempli. Alors, quand Guillaume, porteur de la réponse de la reine, rentre au palais, la fureur royale s'abat : Ingeborg sera conduite sans délai à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, pour y être désormais recluse. Dès cet instant, Philippe n'a plus qu'une seule idée en tête : faire annuler son mariage. Aussi ne cesse-t-il de faire pression sur son oncle pour trouver un motif valable aux yeux de l'Église, pour rompre ce lien encombrant et briser le maléfice !

Avec des trésors de persuasion, l'archevêque de Reims arrive à convaincre le roi qu'on ne peut ainsi briser les liens sacrés du mariage et risquer un conflit grave avec le roi de Danemark pour une seule nuit ratée : que Philippe veuille bien effectuer

---

1. « Son désir est comme égaré dans un désert de beauté... », écrit le duc de Lévis-Mirepoix.

une nouvelle tentative. Le roi accède à son désir de très mauvaise grâce, mais y pose ses conditions : cette « entrevue » aura lieu, non au Palais-Royal, mais à l'abbaye de Saint-Maur où est enfermée Ingeborg. Cette singulière proposition d'une nouvelle nuit de noces dans une cellule monacale contient en elle-même les germes de son échec ; mais sans doute Philippe craint-il qu'un nouvel essai dans la chambre royale ne rende le maléfice définitif ! Bien entendu, Philippe voit sa tentative couronnée d'aussi peu de succès que la première. Comment s'en étonner, dans le contexte d'un couvent dont l'érotisme n'est sans doute pas le climat essentiel ?

Le roi prend ainsi désormais son épouse en horreur, et décide d'obtenir l'annulation salvatrice à tout prix, fût-ce à celui de se fâcher avec le pape. Ne pouvant arguer de la non-consommation du mariage sans se ridiculiser auprès des autres souverains de la chrétienté, il fait rechercher et découvrir un lien de parenté lointain d'Ingeborg avec sa première épouse, Isabelle de Hainaut (chose aisée en ce temps où les mariages royaux se concluaient entre un nombre très restreint de familles princières). Et, le 5 novembre 1193 (soit moins de trois mois après le sacre), le mariage est annulé par le tribunal ecclésiastique de Compiègne, après une parodie de justice à laquelle Ingeborg, témoin muet, est tenue d'assister. À l'issue de cette mascarade, Ingeborg est emmenée au couvent de Cysoing (près de Tournai), alors situé hors des frontières du royaume, d'où elle en appelle de la décision dudit tribunal auprès du pape Célestin III. Ironie de l'histoire, Philippe Auguste restera célèbre dans la mémoire des écoliers pour la victoire de Bouvines (1214), dont Cysoing n'est éloigné que de quelques kilomètres !

Le pape Célestin III refuse de ratifier le jugement d'annulation, mais, d'un âge avancé (plus de quatre-vingts ans, fait rarissime pour l'époque), hésite à jeter l'interdit sur le royaume de France dont il a, par ailleurs, grand besoin des subsides ! Entretemps, Ingeborg va séjourner à Cysoing dans un dénuement progressivement croissant, car Philippe ne daigne lui accorder aucune pension, et elle se trouve entourée d'étrangers, dont nul ne parle sa langue maternelle. En 1196, Knud de Danemark

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

obtient enfin de Célestin III l'annulation de la sentence du tribunal de Compiègne. Mais Philippe ignore superbement toutes les missives et admonestations transmises par les légats du pape : il a d'autres projets matrimoniaux en tête ! Agnès de Méranie, fille du duc de Berchtold (qui a accompagné Philippe aux croisades), vient de conquérir le cœur du roi.

Aussi brune qu'Ingeborg est blonde, Agnès la fait oublier à Philippe sans difficulté, et le roi, afin de mettre le souverain pontife devant le fait accompli, épouse solennellement Agnès en mai 1196, sur les lieux mêmes du procès inique : à Compiègne. Nul témoin n'assiste à la nuit de noces, mais au matin le roi apparaît fort différent du pâle amant d'Amiens : l'aiguillette est dénouée.

Le bonheur est de courte durée : en janvier 1198 arrive à la cour la nouvelle du trépas du pape Célestin III. Son successeur, Innocent III<sup>1</sup>, auquel Ingeborg continue à écrire pour l'informer de son sort, n'hésite guère. À la fin de l'année 1198, il décrète l'interdit sur le royaume de France et l'excommunication personnelle de Philippe, au motif que : « ... la dignité du Roi de France ne le place pas au-dessus des devoirs chrétiens du plus simple de ses sujets ». Selon le droit canon, le roi de France est désormais bigame, et c'est le message que le légat du pape, Pierre de Capoue, vient porter à Philippe.

À cette époque, « l'interdit » est la pire catastrophe qui puisse s'abattre sur le royaume d'un roi chrétien : cela signifie que, pour toute la durée de cet *interdit*, il est défendu au clergé de célébrer les offices religieux et d'administrer les sacrements (baptême et extrême-onction notamment) sur l'ensemble du territoire frappé par cette sanction. Aux yeux de l'Église, si cette interdiction est bafouée, les sacrements administrés n'ont aucune valeur. De plus, célébrants et fidèles sont passibles d'excommunication (et donc promis à la damnation éternelle). Peut-on réellement mesurer, à l'heure actuelle, le poids d'une telle décision, à une époque où la religion chrétienne est le pilier de toute vie sociale ?

---

1. Le nouveau pape, qui a pris le nom d'Innocent III, est le cardinal Lothaire de Segni, qui n'a que trente-huit ans ! (Ce qui ne permet guère à Philippe de compter sur un nouveau trépas à Rome.)

« Elle m'a noué l'aiguillette »

La situation devient vite délicate pour Philippe en son propre royaume, alors qu'il se trouve de surcroît en lutte avec le roi d'Angleterre, Jean Sans Terre, et le comte de Flandre. Aussi en 1200, sur le conseil des évêques du royaume, Philippe, après avoir amèrement reproché à son oncle, l'archevêque de Reims, le procès de Compiègne, accepte de se séparer d'Agnès de Méranie, dont il reste cependant toujours fort amoureux. Elle lui a déjà donné un fils Philippe et une fille Marie, et est de nouveau enceinte. Elle se retire au château de Poissy, en octobre 1200.

Sans reprendre officiellement Ingeborg comme épouse, Philippe la rappelle néanmoins et l'installe au château de Saint-Léger, près de Rambouillet. Devant cette preuve de bonne volonté, le nouveau légat du pape, le cardinal Ottaviani, lève l'interdit qui frappait le royaume et annonce la convocation d'un concile qui jugera le procès en annulation de mariage du roi de France. Ce concile s'ouvre à Soissons, au début de l'année 1201 et s'éternise en palabres, troublé par la clarté des arguments d'Ingeborg (qui réside dans l'abbaye Notre-Dame toute proche). Aussi, pressentant la décision défavorable, à la veille de celle-ci, Philippe déclare qu'il reprend Ingeborg comme épouse, et l'emmène aussitôt au château d'Étampes. Mais, quelques semaines plus tard, Agnès met au monde un fils, prénommé Tristan, et meurt en couches. Son fils la rejoint dans la tombe quelques jours après. Philippe ne manque pas d'attribuer à Ingeborg la responsabilité morale de cette double perte, et la pauvre reine sera gardée en recluse dans la forteresse d'Étampes durant douze années entières<sup>1</sup>.

En 1213 enfin, Philippe, réconcilié avec le pape Innocent III, et avant de déclarer la guerre au roi d'Angleterre Jean Sans Terre (lui-même excommunié à son tour par le pape), annonce qu'il rend à Ingeborg le titre de reine de France. À trente-huit ans, elle sort enfin de sa prison d'Étampes pour retrouver la cour, son rang et son statut, mais pas le cœur de son époux. Peut-être Philippe, alors âgé de près de cinquante ans, a-t-il

---

1. Voir dans *Histoire de la France et des Français, op. cit.*, tome 2, p. 48, le texte de l'une des lettres adressées par Ingeborg au pape Innocent III, pour se plaindre de l'attitude de son époux et de ses conditions d'existence.

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

voulu mettre le ciel de son côté à la veille de la bataille de Bouvines (1214) ? Lorsqu'en septembre 1222, Philippe, sentant la fièvre qui le mine, rédige ses dernières volontés, il appelle pour la première fois Ingeborg « Ma très chère épouse » sur ce testament écrit de sa propre main<sup>1</sup>. Philippe n'expirera que le 14 juillet de l'année suivante, victime après le « maléfice de l'aiguillette », des saignées intempestives de ses médecins et de leurs lacunes. Huit siècles après la nuit de noces désastreuse, comment peut-on expliquer « l'ensorcellement » du roi ?

L'origine organique (due à une maladie) de cette impuissance est pratiquement à exclure. En effet, Philippe a été marié une première fois le 28 avril 1180 à Isabelle de Hainaut, fille du comte Baudoin V, et cette union fut fertile. Le futur Louis VIII est né en septembre 1187 et la reine Isabelle mourut en mettant au monde des jumeaux mort-nés, le 15 mars 1190. D'autre part, nous avons vu qu'Agnès de Méranie a été enceinte à trois reprises des œuvres du roi. Ainsi, avant et après la nuit de noces d'Ingeborg, le roi ne semble pas avoir souffert de difficultés à accomplir l'acte sexuel.

L'impuissance d'origine psychologique est donc le seul diagnostic plausible. Mais quels sont les facteurs, ou les conjonctions de circonstances qui peuvent constituer des arguments en faveur de ce diagnostic ?

En premier lieu, il faut rappeler que, dès son enfance, Philippe s'est montré d'une nervosité extrême lors des moments importants de son existence. En août 1179, le roi Louis VII décide de le faire couronner quand il vient d'avoir quatorze ans, et il convoque tous les dignitaires du royaume pour le 15 dudit mois, en la cathédrale de Reims. L'avant-veille de la cérémonie, Philippe, qui se rend à Reims par étapes, est à la chasse dans les bois de Guise-la-Motte (près de Compiègne déjà !). Il perd son escorte, s'affole, erre dans les bois durant toute la nuit, pour être retrouvé à l'aube par des charbonniers, tremblant, hagard, incapable de s'exprimer. Les nerfs du jeune homme ont été sérieusement ébranlés, et ramené à Compiègne, il reste couché

---

1. Voir la reproduction photographique partielle du testament autographe dans *Histoire de la France, op. cit.*, tome 2, p. 94.

« Elle m'a noué l'aiguillette »

plusieurs semaines, dans un si triste état que l'on craint pour sa santé mentale et pour sa vie. Louis VII annule le couronnement, et part même pour Londres, en pèlerinage sur le tombeau de Thomas Becket (l'archevêque de Canterbury, assassiné dans sa cathédrale à l'instigation du roi d'Angleterre, neuf années plus tôt) afin de prier pour le rétablissement de son fils. Un si long voyage à l'époque traduit bien l'inquiétude du roi Louis VII quant à la santé de son fils et à sa guérison. Philippe se rétablit progressivement, mais le couronnement ne se déroule qu'à la Toussaint de 1179.

D'autre part, il faut rappeler la « suette » contractée à la croisade, sous les murailles de Saint-Jean-d'Acre, qui, dans un tableau de fièvre et d'épuisement, avait vu le jeune roi perdre ses cheveux et sa peau se desquamer par lambeaux (ce qui rend probable le diagnostic rétrospectif de scarlatine)<sup>1</sup>. Si cette affection ne peut expliquer l'impuissance, elle a sans doute épuisé fortement le souverain, et, par sa calvitie, l'a privé d'une partie de son charme pour sa future épouse. En ce qui concerne son premier mariage avec Isabelle de Hainaut, il faut bien dire que le tableau ne fut pas toujours aussi idyllique qu'on a pu l'écrire, et que certains signes précurseurs peuvent semer le doute dans les esprits.

Marié à quinze ans en 1180, Philippe, quatre années plus tard, songe à répudier Isabelle ! De surcroît, les motifs de ses intentions restent très obscurs. En 1184, il réunit une assemblée d'évêques à Senlis, pour envisager l'annulation de son mariage. Isabelle n'est pas femme à se laisser chasser ainsi sans réagir. En signe de pénitence, elle décide de parcourir à pied, en distribuant l'aumône, toutes les rues de Senlis, alors que se déroule cette assemblée. Elle s'arrête pour prier dans toutes les églises de la ville, et la ferveur populaire la ramène au château, en réclamant au roi miséricorde pour son épouse. Sur les recommandations des évêques et de ses conseillers, Philippe annonce alors qu'il renonce à l'annulation et reprend son épouse, à la grande joie de son peuple. Comment ne pas voir dans cet épisode la préfiguration de celui du concile de Soissons<sup>2</sup> ? Le jeune

---

1. Cabanès, *Les Morts mystérieuses de l'histoire*.

2. *Histoire de la France et des Français*, op. cit., tome 2, p. 15.

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

Louis VIII ne naquit qu'en 1187 (sept ans après le mariage de ses parents). On est ainsi en droit de penser qu'Isabelle bénéficia de la part de Philippe d'une patience qu'Ingeborg ne rencontra certes pas !

Pour en revenir à la nuit de noces elle-même, il semble bien qu'il n'y ait pas eu consommation du mariage, contrairement aux affirmations d'Ingeborg. Cela s'explique sans doute par la méprise des termes entre une jeune princesse danoise, ne parlant pas français, et ignorante de ces choses, et un évêque de Reims, soucieux d'atténuer les paroles du roi et la dureté de sa décision. Bien entendu, Ingeborg porte sans doute sa part de responsabilité dans l'échec du roi : la barrière de la langue, l'incapacité ainsi créée de toute communication, son jeune âge et son inexpérience ne favorisaient guère les élans de tendresse. Cette passivité probable a pu en imposer à Philippe pour de la froideur ou même de la frigidité, voire de la répugnance à son égard.

À la décharge de la princesse danoise, rappelons qu'elle s'est trouvée en quelques jours arrachée à sa famille, conduite dans un pays inconnu à la langue incompréhensible, mariée en une journée dès son arrivée, et mise aussitôt dans le lit d'un homme dont elle ignorait tout la veille, qu'elle n'avait même jamais vu ! Les psychiatres modernes ne manqueraient pas de citer nombre de causes à une éventuelle frigidité de sa part. Pour Philippe, nerveux, instable, pressé de posséder son épouse, la vue d'une femme superbe, mais passive, avec laquelle il ne pouvait même échanger un mot, ne correspondait sans doute pas à l'idée qu'il s'était faite de sa nuit de noces (lui qui avait déjà été marié et qui avait dix ans de plus qu'Ingeborg). Qu'une impuissance passagère ait conclu cette première nuit commune n'étonnera point les sexologues du XXI<sup>e</sup> siècle, qui conseilleraient sans doute la patience. Mais pour Philippe, roi très chrétien, de retour des croisades, par ailleurs fier de sa virilité comme tout chevalier de cette époque, l'impuissance ne peut lui être imputable. Seul le diable peut réaliser un tel maléfice, alors qu'il désire sa femme, et son épouse a commerce avec le Malin, ou à tout le moins lui a jeté un sort !

Ce sort de « l'aiguillette nouée » (du nom de la partie du vêtement fermée par un lacet au niveau des organes génitaux

*« Elle m'a noué l'aiguillette »*

masculins) est redouté par tous les maris du Moyen Âge, et seule la religion peut en délivrer le malheureux époux. Sans doute cela explique-t-il que le roi ait espéré être libéré du maléfice par le sacre du lendemain. Enfin, comment s'étonner de l'échec de la seconde entrevue nuptiale quand on connaît les circonstances dans lesquelles elle s'est déroulée ? Ainsi, il est licite de penser que l'impuissance de Philippe fut psychologique, et sans doute explicable aisément par le contexte. Mais est-il possible d'oublier qu'Ingeborg paya pour l'échec d'une nuit de noces le prix exorbitant d'une existence de recluse, traînée de couvent en château durant vingt années, sans l'ombre d'une chance de se faire aimer, ni même écouter de son époux ?



## II

### LA CROISADE DES RELIQUES

*Notre-Dame de Paris, 21 mai 1271*

**S**UR LES PILIERS DE LA NEF, les ombres tremblantes des frères se contorsionnent sous la lueur de centaines de petites flammes qui illuminent le chœur. Au milieu des cierges, le cercueil repose sur un catafalque semé de fleurs de lys, dressé face à l'autel. Au pied des marches, deux autres bières semblent le veiller respectueusement, sous le murmure régulier des moines en prière. À l'extérieur, les premiers rayons du soleil colorent de rose les tours de Notre-Dame, en ce samedi de Pentecôte 1271.

Dans quelques heures va débiter l'office de funérailles du roi de France. Le défunt, objet de toutes les prières de la nuit, n'est autre que le roi Louis IX (qui sera canonisé vingt-sept années plus tard, devenant ainsi pour l'histoire saint Louis). À l'issue de la cérémonie, son corps sera emmené à Saint-Denis pour y rejoindre la sépulture traditionnelle de ses ancêtres... son corps, ou plus exactement ses ossements, car le cercueil du chœur ne contient plus que des os : nous sommes le 21 mai 1271, et le roi est mort depuis neuf mois ! Le 25 août 1270, loin d'ici, devant les murs de Carthage, notre sire Louis a succombé à la maladie qui a dévasté les troupes des

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

croisés. L'ont accompagné pour se présenter devant Dieu, victimes du même mal, son fils Jean-Tristan et Pierre de Villebeon le chambellan, dont les dépouilles continuent à le suivre, dans la mort comme dans la vie.

Lorsque s'éteignent sous les voûtes les dernières notes des chants solennels qui clôturent la messe, le roi Philippe III, aidé des grands du royaume, prend sur les épaules le cercueil de son père, jusqu'au parvis de la cathédrale où l'attend le char funèbre, pour une lente et majestueuse procession vers Saint-Denis. Suivi de la famille royale, escorté de tous les archevêques, évêques, abbés, et dignitaires ecclésiastiques du royaume, rivalisant de luxe avec leurs crosses et leurs chasubles, mais aussi de nombreux moines et frères « mendiants » qu'il chérissait tant, le défunt roi rejoint ainsi sa dernière demeure. À l'arrivée, un incident éclate : les moines de l'abbaye, abbé en tête, sont venus accueillir le corps du roi sur le parvis de la basilique aux portes closes. Les religieux de Saint-Denis ne sont soumis à aucune autre juridiction ecclésiastique que celle du souverain pontife à Rome, et de fait, exigent que l'archevêque de Paris et celui de Sens quittent leurs luxueux habits de chœur, afin de n'avoir point de différence avec leurs hôtes, avant que d'ouvrir les portes de l'église. Après discussion, les prélats doivent s'incliner, et la dépouille royale peut ainsi entrer dans la nef pour un dernier office et son inhumation sous une simple dalle de pierre (en attendant la plaque de cuivre émaillée prévue).

L'année précédente, le 14 mars 1270, le roi Louis IX a franchi ce même porche en grand appareil, pour prendre l'oriflamme sur l'autel de l'abbaye, tradition respectée par tous les rois de France avant de partir en guerre. En 1248, une première fois, il avait déjà « pris la croix » contre les infidèles, pour délivrer le tombeau du Christ à Jérusalem alors aux mains d'Eiyoub, sultan d'Égypte, neveu du célèbre Saladin<sup>1</sup>.

Cette croisade (septième du nom) s'était achevée par la terrible bataille de Mansourah (1250), à l'issue de laquelle

---

1. Jacques Le Goff, *Saint Louis*, pp. 185-188.

## *La croisade des reliques*

Louis IX s'était retrouvé prisonnier. À titre de rançon personnelle, il avait dû restituer Damiette (occupée par les troupes croisées) où son épouse Marguerite de Provence venait de donner le jour à un fils (qui reçut de ce fait le prénom de Jean-Tristan). Depuis son retour en France, saint Louis n'a cessé de songer à une nouvelle expédition contre les infidèles ! Ainsi, en ce mois d'avril 1270, le roi et ses troupes s'apprêtent à passer les fêtes de Pâques à Lyon, sur le chemin d'Aigues-Mortes, port d'embarquement pour rejoindre la Terre Sainte. Forts de la réputation de leurs marins, les ateliers de Gênes ont obtenu la commande des vaisseaux destinés aux troupes croisées : le roi emmène outre-mer près de cinq mille hommes d'armes !

Arrivé à Lyon, Louis IX est averti du retard pris dans la construction : seules cinq nefs sur les sept prévues sont prêtes, les dernières ne le seront que dans six semaines. Impossible de laisser en France une partie de l'armée : le roi se résigne à passer à Nîmes les fêtes de Pentecôte. Enfin, le 25 juin 1270, les vaisseaux rejoignent Aigues-Mortes où les attendent les troupes royales. Le temps d'embarquer vivres, chevaux, écuyers et soldats, et le 1<sup>er</sup> juillet, après avoir écouté la messe à l'aube dans l'église Notre-Dame du Sablon, Louis IX monte à bord de la nef royale *La Montjoie*, et donne le signal du départ vers la Sardaigne. Sous la tempête, l'armada croisée a quelques difficultés à rester soudée, et les navires rejoignent tant bien que mal Cagliari, où la flotte entière fait relâche le 10 juillet<sup>1</sup>. Lors de son conseil en présence des principaux barons, le roi révèle la destination de l'expédition : ce ne sera pas Damiette et l'Égypte, comme chacun le pensait, mais Tunis !

Après quatre jours de mer, à l'aube du 18 juillet, la rade de Tunis est en vue, et saint Louis pose à nouveau le pied en terre infidèle à la tête de ses troupes. Seuls quelques vaisseaux appartenant à des marins génois sont encore ancrés dans le port. La population et les soldats musulmans se sont retranchés derrière

---

1. Durant cette escale à Cagliari, saint Louis écrivit un codicille à son testament, confiant à son fils aîné Philippe la garde de ses deux plus jeunes frères Jean-Tristan et Pierre (J. Le Goff, *op. cit.*, p. 295).

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

les fortifications renforcées sur ordre de l'émir Al-Mustansir « le Commandeur des Croyants », ou à l'abri des remparts de Carthage à quelques lieues de là. La seule défense du port, la tour de la Goulette, est conquise sans effort par les soldats. Les croisés apprécient les réserves d'eau potable que constituent les citernes de la tour. Le temps d'effectuer le débarquement complet des hommes, des chevaux et des vivres, et le 22 juillet, les troupes du roi de France se mettent en route vers Carthage. En dépit du harcèlement de petits groupes de Sarrasins sur l'arrière-garde croisée, les pertes sont infimes et, le 27 juillet, Louis IX s'empare de la ville où il décide d'installer le camp dans l'attente des renforts commandés par Charles d'Anjou, roi de Naples, son plus jeune frère.

Mais un ennemi plus redoutable et plus sournois que les infidèles guette les vainqueurs : la chaleur insupportable, les eaux fétides, et les fièvres. Comme souvent dans les campements improvisés, les épidémies de dysenterie s'abattent brutalement sur les armées de la chrétienté. Le 1<sup>er</sup> août, le comte de Nevers, Jean-Tristan, quatrième fils du roi (et second dans l'ordre de succession de la couronne, du fait du décès en bas âge de ses deux frères), est frappé « de fièvre et flux de ventre ». En deux jours, la maladie l'emporte, et Jean-Tristan, vingt ans à peine, retourne à Dieu sur la terre même où il avait vu le jour, à des milliers de lieues de son royaume !

Déjà son père présente les mêmes symptômes, qu'il ne reconnaît que trop bien pour les avoir ressentis en 1250, sous les murs de Damiette<sup>1</sup>. À cette époque, la maladie l'avait tant affaibli que, selon les propres termes du sire de Joinville son historien : « Les os de l'échine de son dos estoient merveilleusement aigus<sup>2</sup>. » Son confesseur tente de lui cacher la mort de son fils, mais saint Louis ne tarde guère à l'apprendre, et son chagrin ne fait qu'altérer encore son état. Comble d'inquiétude, le lendemain du trépas de son frère, Philippe, l'héritier de la couronne, est lui aussi atteint par la dysenterie ! Seul le plus

---

1. Guillaume de Saint-Pathus (confesseur de la reine Marguerite), *Vie de saint Louis*, p. 71.

2. Joinville, *Histoire de saint Louis*, p. 60.

jeune des fils présents, Pierre, comte d'Alençon, échappe au massacre. Durant trois semaines, Philippe résiste à la maladie, et sa robuste constitution finit par prendre le dessus : il succédera à son père sur le trône de France.

Pendant ce temps, notre sire Louis s'affaiblit de jour en jour. Il s'est alité et ne se lève plus guère. Tout juste réussit-il à s'agenouiller pour recevoir l'Eucharistie, que lui présente son confesseur, Geoffroy de Beaulieu, mais « ses serviteurs le portèrent ensuite dans son lit, car il n'avait plus la force d'y aller seul ». Le lit est détrempe des sueurs profuses du roi, terrassé par ses accès de fièvre. La dysenterie s'est à peine calmée et, sous la chaleur moite et étouffante de la tente royale, sa respiration semble bien faible. Nous sommes le dimanche 24 août 1270, et il y a plus de trois semaines que le roi lutte pour garder un peu de la vie qui lui file entre les doigts comme grains de sable.

Quatre jours auparavant, il a demandé à recevoir l'extrême-onction, puis « la parole lui manqua, mais à ses mouvements on voyait qu'il conservait la mémoire et la connaissance. Il prenait encore quelques aliments et quelques boissons, faisant très bien comprendre par signes ce qui lui plaisait ou non<sup>1</sup> ». Le 25 au matin, Louis IX demande qu'on le porte hors du lit, et qu'on le couche à même le sol, sur un lit de cendres en forme de croix ! La parole lui est revenue, et il murmure prières et invocations à saint Jacques et saint Denis, et récite le psaume *Introibo in domum tuam Domine*. (« J'entrerai dans ta maison, Seigneur. ») Doucement, le souffle de vie s'échappe des lèvres pincées, et « à la neuvième heure » (trois heures de l'après-midi), le roi de France remet son âme entre les mains du Seigneur, « à l'heure même où, sur le Golgotha, le Christ dont il voulait délivrer le tombeau avait rendu la sienne<sup>2</sup> ». À peine deux heures plus tard, Charles d'Anjou accoste en rade de Tunis, et se précipite vers le campement royal, pour n'y trouver malheureusement

---

1. Ce mutisme dura quatre jours, puis la parole revint. A. Brachet lui attribue pour origine l'émotion devant la réception des derniers sacrements (A. Brachet, *Pathologie mentale des rois de France*).

2. Joinville, *op. cit.*, p. 406.

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

que le corps encore chaud de son frère aîné. Avec lui étaient arrivés les renforts attendus, mais aussi le prince Édouard, fils aîné du roi Henry III d'Angleterre et son armée.

Devant la situation, Charles s'emploie à convaincre son neveu, devenu le roi Philippe III, et le prince Édouard de négocier avec les musulmans pour regagner au plus tôt la Sicile : les troupes sont décimées par la maladie, le moral au plus bas après la mort du roi, et les attaques incessantes des soldats du sultan occasionnent des pertes régulières dans les rangs de l'armée croisée. Entre-temps, il reste à régler le problème de la sépulture du défunt roi. Impossible de laisser reposer en terre païenne le corps du plus chrétien des monarques d'Occident ! Nul ne pourrait garantir son tombeau des profanations des infidèles.

Philippe III désire ardemment ramener en France les restes de son père, mais même l'embaumement ne permettra pas de conserver suffisamment longtemps le corps pour un tel voyage. Alors, en accord avec son oncle Charles, il décide que seuls les ossements de Louis IX seront rapatriés en France, pour être inhumés à Saint-Denis selon la tradition royale. Afin que chairs et entrailles se détachent, le cadavre du roi défunt est mis à bouillir dans du vinaigre durant plusieurs heures puis celles-ci sont placées dans un coffret en vue d'être mises en terre rapidement lors de l'arrivée en Sicile. De leur côté, comme pour la dépouille du prince Jean-Tristan quelques jours auparavant, les os sont embaumés et placés dans un cercueil de plomb pour le long voyage de retour<sup>1</sup>. À l'issue des négociations, le 15 novembre, toutes les troupes croisées réembarquent à Tunis et font route vers la Sicile.

Malgré une très violente tempête, la flotte française réussit à rejoindre le petit port de Trapani, tandis que son homologue anglaise et le prince Édouard accostent à Palerme. Celui-ci a décidé de maintenir le plan initial de la croisade et prépare pour le printemps 1271 le débarquement et l'attaque vers Saint-Jean-

---

1. Pour les détails de l'opération, voir Geoffroy de Beaulieu, *Vita*, p. 24 et Primat, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, tome XXIII, pp. 87-88.

d'Acre. Dès l'arrivée sur l'île, Philippe III fait inhumer solennellement les restes (chairs et entrailles) de son père dans une urne de marbre blanc en la basilique de Monreale, non loin de Palerme<sup>1</sup>. Soucieux d'écourter au maximum son séjour à Trapani, Philippe fait réviser et préparer à nouveau les navires.

Mais la maladie continue à faire des ravages dans les rangs des alliés : « Le jeudi d'avant la Saint-Nicolas [4 décembre] Thibaud, comte de Champagne et roi de Navarre rendit l'âme. » Thibaud était le gendre du défunt roi : époux d'Isabelle, seconde fille de Louis IX, il comptait parmi ses aïeux le roi Louis VII, grand-père dudit saint Louis. Quelques jours plus tard, Pierre de Villebeon, chambellan du roi, meurt lui aussi d'épuisement. La croisade n'est plus qu'un cortège funèbre qui s'allonge de jour en jour ! Désormais, Philippe III et son armée escortent quatre cercueils, et le voyage par mer jusqu'à Aigues-Mortes s'annonce fort long. En outre, l'hiver déjà bien installé présage de furieuses tempêtes, aussi, fort sagement, Philippe décide de mettre voile vers la Calabre toute proche.

Dans son for intérieur, une raison bien plus personnelle dicte sa décision : son épouse, Isabelle d'Aragon, est enceinte pour la quatrième fois. À quelques semaines de l'accouchement, la route terrestre de l'Italie paraît plus sûre. Le dimanche après l'Épiphanie 1271, les armées françaises abordent à Cosenza. Le malheur continue à planer tel un vautour au-dessus de la tête du roi de France. À peine débarquée, la reine Isabelle se met en route vers Naples. En voulant franchir un gué aux eaux gonflées par les pluies, son cheval fait un écart et la jette au sol. Ramenée à Cosenza, Isabelle accouche le soir même d'une petite fille mort-née. Accablée de chagrin, la jeune mère a beaucoup de mal à récupérer, et il semble que des complications infectieuses soient survenues. Selon Pierre de Condé : « Son

---

1. L'incertitude demeure en ce qui concerne le destin du cœur de saint Louis : pour certains il fut inhumé avec les entrailles à Monreale, pour d'autres, il fut ramené avec les ossements et inhumé à Saint-Denis. Une inscription du XVII<sup>e</sup> siècle sur le tombeau du roi à Saint-Denis en affirmait la présence, tandis que sur le monument funéraire de la basilique de Monreale (à côté de Palerme), on peut encore lire à l'heure actuelle qu'il abrite le cœur de « San Luigi dei Francesi »...

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

enfant passa aussitôt du sein de sa mère au tombeau, la laissant dans les larmes et l'affliction. Mais Dieu permit dans sa clémence que cette princesse mourût dans l'excès de ses douleurs au milieu de la nuit du mercredi d'avant la Chandeleur<sup>1</sup>. »

Ainsi, le 28 janvier 1271, Philippe III, après avoir perdu son père, son frère, son beau-frère et sa fille, voit à son tour son épouse rendre l'âme peu après ses vingt-quatre ans ! Pour les mêmes motifs, les chairs d'Isabelle sont inhumées dans la cathédrale de Cosenza, tandis que ses ossements se joignent à la litanie des reliques du convoi. Le désespoir s'est emparé du roi, et via Naples, Rome et Gênes, le funèbre cortège regagne sans plus attendre le sol français. Franchissant le col du Mont-Cenis, la caravane rejoint Lyon, puis Cluny et enfin Paris : en mai 1271, le roi Philippe le Hardi retrouve enfin sa capitale, et peut confier à Notre-Dame le cercueil de son père. La croisade des ossements est terminée : notre bon sire Louis n'aura pu réaliser son rêve : délivrer le tombeau du Christ ! Mais les infidèles ne l'ont point vaincu, seule la maladie l'a terrassé. A-t-elle seulement un nom, cette maladie ?

Pour des générations d'écoliers et leurs manuels d'histoire de France, saint Louis est mort de la peste à la croisade. Faut-il souscrire sans réserve à cette tradition ? Rien n'est moins certain !

Pour autant que l'on puisse identifier correctement dans les rares témoignages d'époque les symptômes présentés par saint Louis, le tableau clinique associe une fièvre, assez élevée dans les premiers jours, mais surtout de durée prolongée (cinq semaines), « un flux de ventre » ou dysenterie chronique, en apparence contemporaine de la fièvre, améliorée lors des derniers jours, des sueurs très abondantes, trempant le lit royal, et une certaine obnubilation, une torpeur allant en phase terminale jusqu'au coma. À ces éléments cliniques, il faut ajouter la notion de contagion, sinon directe, du moins de type épidémique. Seule une origine infectieuse ou parasitaire peut rendre compte du caractère répétitif et contemporain des divers décès enregistrés dans la famille royale et son entourage (à l'exception, naturellement, du trépas de la reine Isabelle).

---

1. J. Le Goff, *op. cit.*, p. 301.

Avant d'examiner en détail ces hypothèses, il importe de retracer brièvement les antécédents médicaux du roi de France, car s'ils sont limités, on verra qu'ils n'en sont pas moins instructifs. Joinville, le fidèle chroniqueur, ne mentionne aucune maladie dans l'enfance, et parle pour la première fois à vingt-sept ans d'un érysipèle de la jambe droite (dermatose d'origine infectieuse), dont le roi de France va souffrir à répétition durant toute sa vie<sup>1</sup>. En juillet 1242, alors qu'il poursuit les armées anglaises dans les marais de Saintonge et du Poitou, Louis IX contracte une « fièvre tierce » ressemblant fortement au paludisme, qui le laisse très affaibli jusqu'en septembre. En décembre 1243, une violente rechute le mène durant trois semaines près du trépas, et les moines de Cîteaux prient sans relâche pour sa guérison. À l'aube de l'année 1244, sa « fièvre double tierce » daigne lui accorder enfin une trêve<sup>2</sup>.

Cinq années plus tard (1249), à peine débarqué à Damiette pour la croisade, une nouvelle poussée de fièvre éclate, accompagnée cette fois de dysenterie. À Senlis, en 1256, puis à Pont-de-l'Arche en 1264, deux nouvelles rechutes le clouent au lit pour plusieurs jours. Jusqu'à cette fatale année 1270, cette affection ne semble plus avoir fait parler d'elle (quoiqu'au départ de Saint-Denis, Joinville indique que le roi est si faible qu'il a grand-peine à monter à cheval). Pourtant, en un peu plus d'un mois, la maladie va terrasser le roi de France, son fils, son gendre, sa bru et nombre de ses compagnons. Sous quel masque la camarade a-t-elle ouvert le bal à des milliers de kilomètres de Paris ?

Au fil des siècles, tous les historiens ont attribué la mort du *Roi-Chrestien* à la peste, au point que saint Louis a rejoint saint Roch et saint Sébastien dans la litanie des saints évoqués lors des épidémies et dans la statuaire votive des églises. Dans les manuels scolaires, l'image de la peste de Tunis côtoie celle du chêne sous lequel saint Louis rendait sa justice ! À l'origine de cette confusion, se trouve sans doute l'utilisation du mot

---

1. Guillaume de Saint-Pathus, *op. cit.*, p. 105.

2. Pour le détail évolutif de cette affection, voir A. Cabanès, *Les Morts mystérieuses de l'histoire*, *op. cit.*, pp. 85-87.

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

« peste » par les chroniqueurs du temps, mais il faut savoir que celui-ci était employé comme significateur « d'affection pestilentielle épidémique », quelle qu'en soit l'origine exacte, et non comme diagnostic précis.

La peste (qu'elle soit bubonique ou pulmonaire) possède un caractère contagieux beaucoup plus marqué, et surtout beaucoup plus effrayant ! Une épidémie de peste noire aurait entraîné une telle panique dans l'armée royale, que même saint Louis n'aurait pu garder autour de lui ses serviteurs. Un siècle plus tard, Boccace écrira : « Elle faisait abandonner les malades, et mettait une telle terreur dans le cœur des hommes, que même le père et la mère avaient peur de veiller sur leur enfant<sup>1</sup>. » Dans le même ordre d'idée, il est impossible d'imaginer que les serviteurs aient accepté de toucher le cadavre de pestiférés pour réaliser le découpage et la cuisson des corps lors de l'embaumement du roi défunt et de son fils !

Sur le plan médical, l'évolution est beaucoup plus rapide (deux à trois jours) et enfin les signes digestifs (diarrhée) n'existent pratiquement pas. Mais un argument massue plaide contre le diagnostic de peste : l'absence du bubon pesteux caractéristique ! Abcès purulent au niveau de l'aine ou de l'aisselle, ce bubon est la signature de la peste, et tant les médecins que les profanes craignent son apparition, signature de la mort. Impossible d'admettre qu'aucun chroniqueur ne l'ait mentionné, ni chez le roi, ni même chez aucun des soldats malades ! Enfin, dernier argument épidémiologique, la grande épidémie européenne de « Peste Noire » n'a éclaté que près d'un siècle plus tard, en 1347<sup>2</sup>.

Le choléra, de survenue beaucoup plus brutale, associée à une diarrhée incontrôlable, des vomissements incoercibles, entraînant en l'absence de traitement une déshydratation mortelle en

---

1. Johannes Nohl, *La Mort noire - Chronique de la peste*, pp. 28-32, à la fois pour le récit de Boccace, et pour la chronologie de l'épidémie de « peste noire ».

2. H. Mollaret et J. Brossolet, *Sur la mort de saint Louis*, La Presse Médicale, 74/n°55 du 25 décembre 1966. Le problème de l'absence du bubon pesteux et de la non-concordance du diagnostic de peste avec les symptômes y sont remarquablement étudiés.

quelques jours ou même quelques heures ! L'évolution traînante sur plusieurs semaines et l'absence de vomissements permettent de douter également de ce diagnostic, ceci d'autant plus que le contraste entre la fièvre et le refroidissement important des extrémités (signe majeur du choléra) n'est mentionné nulle part (et aurait sans nul doute été remarqué par les proches du roi). D'autre part l'histoire ne retrouve aucune épidémie de choléra en Europe ou en Égypte avant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Il semble donc logique d'éliminer le choléra du nombre des suspects !

Le typhus se caractérise par une fièvre et des signes digestifs analogues, mais d'une part la fièvre reste très élevée et d'autre part il existe une éruption cutanée généralisée (exanthème) rapide, très visible et caractéristique (que n'auraient pas manqué de signaler les proches du roi). De surcroît, l'évolution est beaucoup plus aiguë, avec souvent des complications hémorragiques et rénales rapidement fatales.

On le voit, ces trois maladies, terreur des armées en campagne, doivent être radicalement exclues de la responsabilité de la mort du roi de France. Seules trois maladies d'origine microbienne et deux affections parasitaires sont susceptibles d'induire une histoire clinique proche de celle de saint Louis : la brucellose, la fièvre typhoïde (salmonellose), les shigelloses, et enfin l'amibiase et le paludisme.

La brucellose, encore appelée « fièvre de Malte », est due à une bactérie de type *Brucella*, responsable de fièvre, de sueurs très abondantes, et parfois de signes digestifs. Elle peut évoluer par poussées, durant plusieurs mois ou années. Si une partie du tableau clinique peut correspondre, deux types d'arguments s'opposent à cette hypothèse. Dans la brucellose, la contamination originelle du malade se fait à partir du contact avec les produits d'avortements des vaches ou des brebis, et on imagine mal le mode de contact initial possible pour le roi de France. D'autre part, les signes digestifs restent très souvent au second plan, et des symptômes ostéo-articulaires (arthrites) apparaissent rapidement et deviennent le centre de la symptomatologie. Aucun auteur ne souffle mot, dans le cas de saint Louis, de

---

1. H. Mollaret et J. Brossolet, *op. cit.*

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

l'apparition de douleurs osseuses ou articulaires. Aussi, il paraît scientifiquement irréaliste de vouloir maintenir ce diagnostic pour la mort de dizaines de soldats croisés et de leur chef.

La fièvre typhoïde (due à une bactérie du genre *Salmonella*) correspond sans nul doute bien mieux aux données historiques. Après une incubation assez longue (vingt à quarante jours) elle associe une fièvre progressivement croissante et stable, une diarrhée d'intensité variable, une fatigue extrême, et une obnubilation plus ou moins marquée. L'infection se propage essentiellement par les eaux et les aliments souillés par des germes présents dans les selles des malades. Dans une armée en campagne, à l'hygiène précaire et sous une chaleur torride, la contagion est très rapide. La fièvre typhoïde concorde bien avec le tableau clinique des dernières semaines de saint Louis, la chronologie des divers décès de la famille royale, et les conditions sanitaires des armées de la chrétienté sous les murs de Carthage. Tout au plus peut-on remarquer contre ce diagnostic la longueur d'évolution (cinq semaines), et l'absence durant toute cette durée de signes abdominaux pseudo-chirurgicaux, très fréquents dans l'évolution spontanée<sup>1</sup>.

Les shigelloses sont dues à une bactérie du genre *Shigella*, très voisine de la *Salmonella*, et qui engendre des symptômes très proches de ceux de la typhoïde. La diarrhée est plus violente et quasi constante (« dysenterie bacillaire ») et la maladie plus rapide dans son évolution.

Le paludisme est très répandu en zone méditerranéenne et nord-africaine, avec sa transmission par un moustique. Au temps de saint Louis, toute la région de Tunis et Carthage n'était que marécages où pullulaient des insectes de toute sorte. Sur le plan clinique, l'accès palustre associe une fièvre continue, mais évoluant par poussées (fièvre tierce), des sueurs très abondantes, des ennuis digestifs fréquents à type de diarrhée et des troubles de la conscience allant de l'obnubilation au coma. Il est facile de retrouver tous ses signes dans le récit de la maladie

---

1. La dysenterie bacillaire (autre appellation de la typhoïde) sévit notamment également lors des batailles historiques d'Azincourt (1415) et de Valmy (1792).

terminale du roi de France. Seuls éléments manquants : une anémie progressive et un ictère (jaunisse) peuvent accompagner l'accès. Toutefois, la déshydratation et l'anémie ne pouvaient être diagnostiquées à l'époque, et l'extrême faiblesse et l'apathie du malade n'en étaient sans doute que les seuls signes visibles.

Le fait d'avoir déjà souffert de paludisme n'est en rien une protection contre un accès palustre de réinfestation lors d'un nouveau séjour en pays d'endémie. Aussi, l'épisode des marais de Saintonge ne permet pas d'exclure ce diagnostic. Par contre, l'intensité relative des signes digestifs est inhabituelle dans le tableau de l'accès palustre de réinfestation, et la durée d'évolution assez longue.

L'amibiase digestive est une parasitose (liée à une amibe *Entamæba histolytica*) qui dans sa forme aiguë donne un tableau de dysenterie avec selles nombreuses et douleurs abdominales, associées à une déshydratation. Si ces signes correspondent aux symptômes présentés par le roi, d'une part la fièvre est généralement absente ou très modérée, et d'autre part les selles sont faites de glaires et surtout de sang, ce qui n'aurait pas manqué de choquer les serviteurs, et n'est nullement mentionné.

Que conclure de tout cela ? Dans le cas du roi de France, et contrairement à nombre de ses successeurs, nous ne disposons d'aucune donnée autopsique pour orienter notre choix, puisque la décision de ne ramener que les os du roi (après cuisson du cadavre) fut appliquée sans délai, et sans ouverture médicale préalable du corps. La peste, le choléra et le typhus peuvent être éliminés. La brucellose et l'amibiase ne correspondent que trop partiellement au tableau clinique pour être valablement défendues. Par contre, les séquelles fréquentes sous forme d'amibiase chronique, avec diarrhée épisodique et amaigrissement important, permettent de penser que ce diagnostic pourrait correspondre à la maladie de saint Louis lors de la croisade précédente à Damiette, et expliquer la dégradation de son état de santé depuis cette date.

Deux diagnostics restent en présence : la fièvre typhoïde ou le paludisme (car il est impossible de différencier a posteriori shigellose et fièvre typhoïde, réunies sous le terme commun de

dysenterie bacillaire). Si le paludisme ne peut être formellement exclu pour les raisons mentionnées plus haut, il nous semble plus logique d'attribuer le décès de saint Louis à la fièvre typhoïde, ou à tout le moins à une dysenterie bacillaire. En faveur de cette hypothèse, milite également le caractère épidémique et ultra-contagieux de la maladie, notamment par contact direct (au contraire du paludisme, transmis par la piqûre d'un moustique, n'expliquant pas les cas familiaux concomitants). Ainsi, ce n'est point la peste, mais bien un autre microbe qui fit périr le chef des armées de la chrétienté<sup>1</sup>.

Mais le destin des reliques de saint Louis ne s'arrêta pas là. Si Philippe III avait tenu à ramener les ossements de son père à Saint-Denis, ceux-ci furent ensuite exhumés à plusieurs reprises, et lors de chaque transfert le squelette royal perdait quelques os, retenus comme reliques. En 1298 (année suivant la canonisation de son grand-père), Philippe le Bel fit ouvrir la sépulture pour inhumer les restes de saint Louis à la Sainte Chapelle à Paris.

Lors de l'opération, la distribution des reliques commença, comme l'indique la « liste des reliques de saint Loys<sup>2</sup> » :

« La Sainte Chapelle à Paris : le chief (la tête) ;

L'emperiez (l'empereur) aura une jointe (articulation) d'un des doigts ;

Les professeurs de Paris un des os de sa main ;

Les frères du Val-des-Escholiers-les-Compiègne une jointe ;

L'abbesse de Pontoise une des costes ;

L'abbé de Reaumont (Royaumont) une pièce de l'épaule ;

L'abbesse du Lys un des os de la main. »

Un autre transfert eut lieu sous le règne de Charles VI, occasion d'une nouvelle distribution<sup>3</sup>. Les précieuses reliques ramenées

---

1. Ce diagnostic semble avoir été évoqué pour la première fois en 1930 par le grand bactériologiste Charles Nicolle : « La lecture des textes relatifs à l'épidémie dont saint Louis fut la plus marquante victime montre qu'il s'agissait de dysenterie (bacillaire) » (voir dans H. Mollaret et J. Brossolet, *op. cit.*).

2. Trésor des Chartes, cote 19.

3. Certaines reliques quittèrent même la France, offertes au roi de Norvège, à la reine Blanche de Suède, à l'empereur Charles IV pour la cathédrale de Prague, ou au duc Louis VII de Bavière (voir J. Le Goff, *op. cit.*, pp. 306-310).

## *La croisade des reliques*

par Philippe III de terre infidèle furent ainsi l'objet d'une sorte de « répartition au mérite ». En cette époque d'extrême dévotion catholique, la France avait la chance de pouvoir s'enorgueillir d'un saint dans la lignée royale. Comment mieux justifier la légitimité divine des rois de France ? Dès lors, chaque personnage important, chaque abbaye rêvait de posséder une relique, si petite soit-elle, mais du moins quelque chose de saint Louis.

Après une croisade mouvementée, le squelette royal allait ainsi laisser échapper, tel le Petit Poucet, des os aux quatre coins de son royaume. Après ce puzzle macabre, et malgré l'impossibilité de diagnostic de certitude, du fait de l'absence d'autopsie et de la cuisson du corps, il reste au moins une vérité médicale, contraire à la tradition historique : le bon roi saint Louis n'est pas mort de la peste aux croisades !



### III

## LE TRIBUNAL DE DIEU

*Paris, Palais de la Conciergerie, 18 mars 1314*

« **S**IRE, LE GRAND-MAÎTRE ET LE PRÉCEPTEUR de Normandie ont été déclarés relaps... L'Église les a remis entre vos mains afin que justice soit rendue. »

Par ces mots, Enguerrand de Marigny, coadjuteur du royaume, vient d'informer son souverain, Philippe le Bel, que l'ultime épisode du procès des Templiers ne s'est nullement déroulé comme prévu. Après sept années d'interrogatoires, de tortures, de procédures et de jugements<sup>1</sup>, ce 18 mars 1314, le podium a été dressé sur le parvis de Notre-Dame de Paris. Face à leurs juges, devant la foule contenue par les archers du roi, quatre silhouettes amaigries écoutent le cardinal Arnaud Nouvel, légat du pape, égrener la litanie des accusations portées contre l'Ordre.

Au centre, la barbe hirsute, les cheveux en broussaille, le regard de feu, tel Don Quichotte face aux moulins, le Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers du Temple, Jacques de Molay,

---

1. Sur le récit détaillé de l'instruction du procès, voir I. Gobry, *Le Procès des Templiers*, pp. 215-250, et A. Castelot et A. Decaux, *Histoire de la France et des Français au jour le jour, op. cit.*, tome 2, Grand écran : le procès des Templiers, pp. 256-279.

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

se retient de répliquer. À ses côtés, presque sous sa protection, sont rassemblés les derniers dignitaires du Temple, emprisonnés avec lui en 1307 : Geoffroy de Charnay, précepteur de Normandie ; Hugues de Pairaud, visiteur général de France ; et Geoffroy de Gonneville, le précepteur d'Aquitaine. À droite du légat, siègent deux autres cardinaux : Nicolas de Fréauville (représentant du roi Philippe) et Arnaud d'Auch (envoyé par le pape Clément V) ainsi que Jean de Marigny, archevêque de Sens, le propre frère du coadjuteur<sup>1</sup>. « Entendu le frère... », le long récit des accusations, dont semble se délecter Arnaud Nouvel, répète à l'infini les mêmes mots d'introduction de chaque témoignage. Telle une ronde infernale, ces paroles reviennent lancinantes, aux oreilles du Grand-Maître. Comment a-t-il pu en arriver là, laisser échapper de ses lèvres des aveux mensongers, par lassitude, faiblesse ou épuisement ?

Depuis ce matin du 13 octobre 1307<sup>2</sup>, où à travers tout le royaume baillis et sénéchaux ont investi les commanderies et arrêté tous les Templiers, Jacques de Molay a dû répondre de toutes les accusations lancées contre l'Ordre : hérésie, blasphème, cérémonies initiatiques où il fallait renier le Christ et cracher sur la Croix, homosexualité des frères. Ils sont les quatre derniers représentants des chevaliers qui commandaient à l'ensemble de la confrérie ; sans nul doute, leur vie ne vaut plus cher et le roi Philippe les a déjà condamnés depuis longtemps. Tout en songeant à cela, Jacques de Molay écoute la fin du long monologue et la sentence qu'est en train de révéler au peuple de Paris le cardinal-légat. Des mots étranges frappent son esprit : ce n'est pas possible ! Ne vient-il pas d'entendre : « ... condamnons lesdits accusés au mur, pour le reste des jours qu'il plaira à Dieu de leur accorder, afin qu'ils rachètent leurs égarements par les larmes du repentir » ?

La prison à perpétuité en remerciement de l'aveu de leurs crimes ! Voilà la clémence du tribunal<sup>3</sup>. Alors le Grand-Maître

---

1. Jean de Marigny, le plus jeune frère d'Enguerrand de Marigny, fut d'abord évêque de Senlis puis obtint, grâce à son frère, l'archevêché de Sens.

2. Le texte de l'ordre royal d'arrestation de tous les Templiers du 13 octobre 1307 est donné par I. Gobry, *op. cit.*, pp. 54-57.

3. Duc de Lévis-Mirepoix, *Philippe le Bel*, p. 217.

## *Le tribunal de Dieu*

se redresse et, face à la foule, lance d'une voix forte : « Mensonges, mensonges ! La règle du Temple est sainte, juste et catholique », aussitôt accompagné dans ses dénégations par le seul Geoffroy de Charnay. Trop heureux d'avoir la vie sauve, les deux autres dignitaires se taisent tandis que les sergents du roi s'emparent des deux renégats pour les emmener au plus tôt. L'archevêque de Sens s'empresse de déclarer à voix haute que les deux accusés sont retombés dans l'hérésie, et que le tribunal ecclésiastique les déclare relaps (ce qui les remet de fait entre les mains de la justice royale)<sup>1</sup>.

Le même soir, Philippe le Bel réunit autour de lui son conseil, au cours duquel Enguerrand de Marigny prend la parole. Il ne peut tolérer qu'après sept années d'instruction obstinée, la décision du tribunal soit ainsi remise en cause, et qu'il soit nécessaire de reprendre de zéro toute la lutte entamée contre l'Ordre tout-puissant. L'indulgence n'est plus de mise, seule la sévérité peut asseoir définitivement le pouvoir royal : le bûcher attend les deux dignitaires ! Aucune autre issue n'est possible : en matière de religion, toute renonciation et retour à l'hérésie sont synonymes de condamnation à mort. L'insulte et le reniement ont été publics, le châtiment le sera aussi ! Ainsi en décide Philippe le Bel<sup>2</sup>.

Sans attendre, les sergents du roi font dresser le bûcher sur la petite île aux Juifs, située en aval de l'île de la Cité, à l'extrémité des jardins du palais royal. Conformément aux instructions du roi, tous les membres du conseil, les princes Louis, Philippe et Charles ses fils doivent assister à ses côtés à l'exécution. En cette soirée de printemps du 18 mars 1314, le soleil couchant ne suffit plus à éclairer l'île, et les archers royaux, munis de torches, forment cercle autour du bûcher d'où émergent deux poteaux de bois. Vêtus d'une simple chemise et coiffés de la dérisoire mitre de papier des renégats, les deux suppliciés viennent de descendre de la charrette et gravissent le tas de rondins.

---

1. Sur l'explication juridique de la condamnation royale, voir J. Favier, *Philippe le Bel*, p. 556.

2. Pourtant le Grand-Maître de l'Ordre pouvait penser que le roi n'oserait condamner au bûcher celui qui faisait partie de sa famille au sens chrétien du terme : Philippe le Bel avait choisi Jacques de Molay pour parrain de son fils aîné Louis (qui lui succéda sous le nom de Louis X le Hutin).

## *De quoi sont-ils vraiment morts ?*

Alors qu'on les attache au poteau, le Grand-Maître demande qu'ils soient tournés une dernière fois vers l'Orient, afin de mourir en contemplant les tours de Notre-Dame, que l'on aperçoit au-dessus des toits. Cette ultime faveur leur est accordée et, sur un geste du roi, Alain de Pareilles, commandant des archers, ordonne que le feu soit mis aux brandons d'étoupe et à la paille du dessous du bûcher.

La fraîcheur du soir et l'humidité montant de la Seine ont imprégné le bois. En lieu et place d'une grande flamme, une fumée épaisse et âcre vient sourdre peu à peu entre les rondins. Pris à la gorge, les badauds venus voir « griller les chevaliers » reculent de quelques pas. Soudain, la flamme jaillit du bûcher et atteint alors le précepteur de Normandie, qui n'est bientôt plus qu'une silhouette recroquevillée sur le poteau. Déjà, la mitre de papier de Jacques de Molay s'enflamme, embrasant les cheveux. Au milieu des flammes le Grand-Maître de l'Ordre prend une allure quasi diabolique. Il crie de toutes ses forces : « Nos corps sont au roi mais les âmes sont à Dieu ! » avant de s'effondrer, lui aussi<sup>1</sup>. Selon la légende, ces paroles ne furent pas les dernières du Grand-Maître. Juste avant de s'écrouler dans les flammes, Jacques de Molay aurait hurlé une ultime malédiction en ces termes : « Pape Clément, roi Philippe, avant un an, je vous cite au tribunal de Dieu ! Maudits, maudits, vous serez maudits jusqu'à la treizième génération de vos races ! »

Tout est fini. L'Ordre du Temple est décapité en cette fin de mars 1314. Qu'importent les menaces lancées par un hérétique ? Faute de concordance dans les témoignages, il est impossible de savoir si ces termes ont été proférés pendant les interrogatoires, lors du verdict sur le parvis de Notre-Dame, ou lors du supplice, ou s'il ne s'agit pas d'une légende posthume. Certains ajoutent même au nombre des maudits le « Chevalier Guillaume » (Guillaume de Nogaret, garde des Sceaux, responsable des interrogatoires) alors que celui-ci est déjà mort une année plus tôt<sup>2</sup> !

---

1. G. Bordonove, *Les Rois qui ont fait la France : Philippe le Bel*, p. 257.

2. Si le texte exact de cette malédiction reste plus qu'incertain, le chroniqueur Godefroy de Paris, présent lors du supplice, confirme l'appel à la vengeance du Grand-Maître : « Sur cels qui nous damnent à tort, Dieu en vengera nostre mort... » (I. Gobry, *op. cit.*, p. 308).

*Table*

XXI. « Coassez, crapauds, le soleil s'est couché ».....	281
XXII. « Est-ce la petite vérole ? » .....	293
XXIII. « Laid comme le fils de Satan ».....	303
XXIV. Enquête sur le citoyen Louis-Charles Capet.....	319
XXV. La baignoire et le poignard .....	355
XXVI. Le gendarme et l'incorruptible.....	367
XXVII. « L'air n'est pas bon ici » .....	385
XXVIII. « Ma naissance et ma mort, voilà toute mon histoire » .....	395
<i>Bibliographie</i> .....	408

Composition et mise en page



N° d'édition : L.01EUCN000572.N001  
Dépôt légal : mai 2013